



**Programme de micro-bourses
« Nation, Identité et Histoire : Vers de Nouveaux Agendas »
Cycle 1 (2024)**

Foire aux questions

En termes de nationalité et de citoyenneté, qui peut participer à ce programme ?

Cet appel est ouvert aux :

- 1) Citoyens d'un pays arabe (défini comme un pays appartenant à la Ligue des États arabes),
- 2) Réfugiés et/ou apatrides des pays arabes résidant dans la région arabe,
- 3) Chercheurs résidant en dehors de la région arabe et possédant la citoyenneté arabe ou étant des réfugiés et/ou des apatrides de la région arabe, et
- 4) Candidats résidant en dehors de la région arabe et possédant un passeport non arabe mais originaires d'un pays arabe.

Le chercheur doit-il résider dans la région arabe pendant toute la durée du projet ?

Non, les candidats ne sont pas tenus de résider dans la région arabe pendant la durée du projet.

Je suis titulaire d'une maîtrise. Suis-je éligible à ce programme?

Non, ce programme s'adresse uniquement :

- 1) Aux chercheurs qui ont terminé depuis 0 à 3 ans un programme de doctorat en sciences sociales ou humaines (obtenu à l'intérieur ou à l'extérieur de la région arabe). Les demandeurs doivent avoir obtenu leur doctorat au moment de la candidature. Les candidats qui ont obtenu leur doctorat **avant 2021** ne sont pas éligibles pour ce programme.
- 2) Les doctorants à un stade avancé de leurs études en sciences sociales ou humaines (phase de rédaction de la thèse) inscrits dans des universités situées à l'intérieur ou à l'extérieur de la région arabe. Les doctorants doivent fournir la preuve qu'ils ont terminé leurs cours, que leur sujet de thèse a été approuvé et qu'ils sont avancés dans la rédaction de leur thèse.

Dois-je être historien pour postuler à ce programme ?

Non, le programme de micro-bourses est ouvert à toutes les disciplines des sciences sociales et humaines, ainsi qu'aux domaines connexes et interdisciplinaires. Les disciplines fondamentales comprennent l'anthropologie, la démographie, l'économie, l'histoire, les sciences politiques, la psychologie, la sociologie, la philosophie, les études littéraires et l'histoire de l'art. Les domaines connexes et interdisciplinaires comprennent l'architecture, la géographie, l'éducation, le droit, la santé publique, les études de genre, les études culturelles, les études sur les médias, les études sur le développement et les études urbaines.



Quelles activités ma proposition pourrait-elle inclure ?

Ce programme soutient les propositions de recherche basées sur des projets nouveaux ou en cours, y compris :

- La phase initiale ou « pilote » d'un nouveau projet,
- La phase spécifique de projets en cours combinant le travail sur le terrain et l'analyse, et
- Les propositions visant à développer des projets antérieurs, par exemple en recherchant de nouveaux cas et de nouveaux sites de terrain.

Mon projet doit-il être basé sur un travail de terrain ?

Les propositions peuvent être basées sur un travail de terrain ou une recherche dans les archives, ou encore sur la rédaction et l'analyse de données déjà collectées.

Puis-je accéder aux archives de Constantine Zurayk en ligne ?

Le programme encourage les candidats qui le souhaitent à travailler sur les archives de Constantine Zurayk. Cependant, pour ce faire, vous devez accéder aux archives **à partir** de la bibliothèque du campus de l'Université américaine de Beyrouth à Beyrouth. Cela dit, l'utilisation des archives ne garantit pas l'acceptation de votre proposition.

Dois-je me concentrer exclusivement sur Constantine Zurayk ?

Non, votre projet peut ou non porter sur Constantine Zurayk. Votre proposition peut porter sur l'héritage de Constantine Zurayk. Il peut s'agir d'un travail sur la collection d'archives mentionnée ci-dessus et/ou de l'étude de certains aspects de l'œuvre de Zurayk. Votre projet pourrait également explorer les notions de nation, d'identité et d'histoire au sens large et s'appuyer sur d'autres théories et méthodes : féministes, transnationales, culturelles postcoloniales et indigènes (entre autres) qui ont bousculé les conceptions de la nation, de l'identité et de l'histoire et remis en question l'importance de ces catégories, le pouvoir qu'elles véhiculent et leurs significations tant au niveau mondial qu'au niveau intime. Le CASS s'intéresse particulièrement aux chercheurs dont les recherches repoussent les limites de ces thèmes, tant sur le plan théorique que méthodologique. Les candidats sont encouragés à utiliser un large éventail de méthodes et d'approches scientifiques dans leurs projets et ne doivent pas se limiter aux frontières disciplinaires ou régionales.

Le budget prévoit-il une allocation pour le chercheur? Et puis-je engager un assistant de recherche pour m'aider dans mon projet ?

Oui, le budget peut inclure une allocation pour le chercheur et vous pouvez engager un assistant de recherche. Toutefois, l'allocation et l'aide à la recherche ne doivent pas représenter plus de 25 % du budget total.

Suis-je autorisé à rechercher un financement supplémentaire auprès d'autres institutions pour ce projet?

Oui, vous pouvez bénéficier d'un financement supplémentaire. Toutefois, le budget figurant dans la demande doit indiquer clairement si d'autres sources de financement sont déjà disponibles ou ont été



sollicitées, et quels éléments seraient entièrement ou partiellement couverts par d'autres sources. Le comité de sélection et le personnel du CASS examineront chaque budget au cas par cas.

Si, après avoir reçu la bourse, le boursier se voit proposer un financement par d'autres sources, il est tenu de communiquer les conditions exactes de l'offre au secrétariat du CASS et de demander son approbation. Le CASS examinera l'offre et conclura avec le boursier un accord au mieux de ses intérêts. En principe, toutefois, le boursier ne peut accepter aucun financement d'une autre organisation pour les éléments couverts par le CASS pendant la période de la bourse. Si la deuxième offre couvre les mêmes éléments que ceux couverts par le CASS, le bénéficiaire de la bourse peut alors avoir à choisir entre les deux bourses. Le CASS prendra contact avec l'autre organisme de financement pour s'assurer que les conditions sont claires pour toutes les parties.

Que couvre le budget ? Qu'est-ce qu'il ne couvre pas ?

Le budget peut inclure les dépenses liées au travail sur le terrain (hébergement sur le terrain, déplacements et transports liés à la recherche, frais de subsistance), les consultations visant à développer le projet, l'achat d'équipements de recherche et d'autres fournitures, ainsi que l'allocation du chercheur principal et/ou de l'assistant de recherche (maximum de 25 % du budget proposé).

Le budget ne peut pas inclure : les frais de déplacement pour la participation à des conférences ou les frais d'inscription et de participation à des ateliers de travail. Le budget global ne peut excéder 3 000 USD.

L'Unité des Bourses et Subventions du Conseil Arabe pour les Sciences Sociales examinera chaque budget au cas par cas. Veuillez noter que le budget total et détaillé approuvé ne correspondra pas nécessairement au budget demandé.

Quels sont les exemples de résultats possibles ?

Il peut s'agir, entre autres, de documents de recherche et/ou d'articles destinés à être publiés, d'études d'archives, de manuscrits de livres, de blogs ou d'essais dans des magazines électroniques, de propositions de financement d'un nouveau projet, de chapitres d'une thèse, de ressources pédagogiques et d'archives numériques ou de bases de données. En outre, le CASS demande aux boursiers de produire un document de travail dans le cadre de la Série de documents de travail du CASS.

Qu'entendez-vous par « considérations éthiques » ?

Les candidats doivent démontrer qu'ils sont conscients des implications éthiques de leur projet, depuis le travail sur le terrain jusqu'à la diffusion des résultats. Les considérations éthiques comprennent l'obtention d'un consentement éclairé, la garantie de la confidentialité, le respect des droits des participants, la prévention des préjudices et la prise en compte des contextes culturels et de recherche. Les chercheurs doivent en tenir compte dans leurs propositions et suivre les lignes directrices éthiques concernant les documents d'archives si leur recherche est basée sur des archives.



Cliquez [ici](#) pour accéder aux lignes directrices du CASS sur l'éthique de la recherche en sciences sociales dans la région arabe.

Quels sont les critères d'évaluation de ma demande ?

Les propositions doivent comprendre les éléments suivants :

- Contexte et pertinence de la recherche
- Problématique et questions de recherche
- Cadre théorique
- Analyse documentaire
- Méthodologie et considérations éthiques.

Dois-je participer à la septième conférence du Conseil Arabe pour les Sciences Sociales, qui se tiendra au printemps 2025 ?

Oui, il s'agit d'une condition d'octroi de la bourse. Le CASS prendra en charge les frais d'hébergement et de déplacement pour votre participation à la conférence.

Si ma candidature n'est pas acceptée par le comité de sélection, me communiquerez-vous les raisons précises du rejet ?

Non, en raison du nombre élevé de candidatures que nous recevons, nous ne serons pas en mesure d'expliquer les raisons du rejet.

** Dans ce texte, le masculin a été utilisé par souci de simplification du style ; toutefois il désigne aussi bien la candidate, que le candidat.*